



## Vesoul O'rientation 2012

Accueil - départ - arrivée : Mairie de Vesoul (ancienne salle de musique)

Parkings : Place du 11<sup>e</sup> Chasseur - LEP Luxembourg

### Règlement :

**Article 1 :** Le but de la manifestation est de trouver un maximum de balises, parmi les 25 indiquées sur la carte, dans le temps imparti d'une heure trente à compter du départ. Chaque poste est matérialisé par une balise en tissu orange et blanc munie d'une pince. La validation du passage s'effectue en introduisant le doigt électronique dans l'emplacement prévu à cet effet.

**Article 2 :** La manifestation ne donne lieu à aucun classement et n'est pas une compétition.

**Article 3 :** Chaque participant doit être muni d'une lampe ainsi que du brassard réfléchissant offert. Le port de vêtements clairs est conseillé.

**Article 4 :** Il est obligatoire de se conformer aux règles du code de la route correspondant au statut de piéton.

**Article 5 :** Tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte responsable.

**Article 6 :** Pelouses et massifs doivent être respectés. Les balises sont disposées de telle sorte qu'elles soient accessibles par les voies piétonnières.

**Article 7 :** Les secteurs privés ne doivent pas être empruntés.

**Article 8 :** Tout abandon en cours de manifestation devra être signalé à l'accueil pour éviter des recherches inutiles.

**Article 9 :** Départ en masse à 17H00, puis libre jusqu'à 17H45. Fin de la manifestation et enlèvement des postes à 19H15.

**Article 10 :** En participant, j'autorise les organisateurs à utiliser, sur tout support, les images fixes ou audio visuelles sur lesquelles je pourrais apparaître.

# 6<sup>ème</sup> Vesoul O'rientation

Samedi 22 décembre 2012

Mairie (square de la déportation) 17h00

sportifs,  
en famille, entre amis...  
**Nouveauté**  
Pointage électronique



Le Figaro des Ursulines

Inscriptions-accueil: à partir de 16h00 - tarif: 3€/carte

**Lampe obligatoire**

Buvette: vin chaud, thé, café, pâtisseries

Renseignements: [vhs0.fr](http://vhs0.fr)



MINISTÈRE DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DE  
LA VIE ASSOCIATIVE

### Bulletin d'inscription individuel (photocopiable)

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Adresse :	
Ville :	
Courriel :	
Non licencié <input type="checkbox"/>	Licencié <input type="checkbox"/>
Certifie avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.	
Signature :	

**Tarif: 3 €/carte**

Buvette : vin chaud, thé, café, pâtisseries

Règlement à l'ordre de VHSO - Impasse des Châtelaines 70800 Ainvelle

Contact : ☎ 06-52-24-83-39 ou 06-82-50-34-97